



DELIBÉRATIONS N°243

CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 DÉCEMBRE 2021

DEL 2021.12.08/243

Thème :

SPORTS

Le **mercredi 08 décembre 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Objet :

**Cyclisme : Partenariat
Ville de Briançon -
Amaury Sport
Organisation /
Tour de France 2022**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élixa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Christophe OSTI, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Renaud PONS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Maud GADÉ, Natalia SERTOOUR, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Convocation :

Date : 01/12/2021

Affichage : 01/12/2021

Étaient représentés :

Éric PEYTHIEU donnant pouvoir à Élixa FAURE
Christian FERRUS donnant pouvoir à Émilie DESMOULINS
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Maud GADÉ
Monique OLLAGNIER donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Marie SOUBRANE donnant pouvoir à Renaud PONS
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Solange MICHEL donnant pouvoir à Nathalie SERTOOUR
Élie HAMDANI donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ

**Nombre de membres du
conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 25

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 30

Absents excusés :

Éric PEYTHIEU, Christian FERRUS, Michèle SKRIPNIKOFF, Monique OLLAGNIER, Marie SOUBRANE, Sandrine CORDIER, Solange MICHEL, Élie HAMDANI

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20211208-2021_12_241-DE
Reçu le **Rapporteur: Christian JULLIEN**
Publié le 10/12/2021

- VU** la délibération n° DEL 2019.11.13/189 du 13 novembre 2019 approuvant les statuts de l'office de tourisme intercommunal de Serre Chevalier Briançon ;
- CONSIDERANT** la proposition formulée par Amaury Sport Organisation (ASO) pour que Briançon soit la ville de départ de la 12° étape du Tour de France qui se déroulera le 14 juillet 2022 ;
- CONSIDERANT** la coordination préalable effectuée par la Ville entre ASO, le Département, l'office de tourisme intercommunal de Serre Chevalier Briançon et les 3 communes de la vallée de la Guisane ;
- CONSIDERANT** l'accord du Département et de l'office de tourisme pour financer la contribution de la collectivité à l'organisation du départ de la 12° étape du Tour de France 2022, dont le montant s'élève à 80 000 € HT ;
- CONSIDERANT** les accords des 4 communes membres de l'office de tourisme pour prendre en charge les couts d'organisation de ce départ d'étape selon une répartition qui sera définie dans les prochaines semaines ;
- CONSIDÉRANT** les travaux de la commission « Vie quotidienne, Jeunesse et Sports », réunie le 06/12/2021 ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De confirmer le dispositif arrêté avec le Département des Hautes Alpes et l'office de tourisme intercommunal de Serre Chevalier Briançon concernant l'organisation du départ de la 12° étape du Tour de France 2022 ;
- De mandater le directeur de l'office de tourisme afin de signer la convention d'organisation du départ de la 12° étape du Tour de France 2022 avec Amaury Sport Organisation (ASO) ;

AR Prefecture

005-210500237-2021.12.08-2021.12.243-DEM
Reçu le 10/12/2021
Publié le 10/12/2021

• Autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

SPORTS DEL 2021.12.08/243

PUBLIÉE LE : **10 DEC. 2021**

Le Maire,
Arnaud MURGIA

